

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

Crepy mag & infos

JUN 2019 N°460

| ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR



**MARCHÉS :
NOUVEAU CONTRAT,
NOUVELLES MESURES**



N°460 SOMMAIRE

DU CÔTÉ DES MARCHÉS LE DOSSIER

Depuis plus d'un siècle, les marchés tiennent une place de choix dans la Ville. Nouveau contrat, nouvelles mesures, on fait le point.

LA VILLE EN FÊTE ACTUS VILLE

Crépy-en-Valois met tout en œuvre pour accueillir l'été. Découvrez sans plus attendre le programme des festivités.

SILENCE ÇA TOURNE CULTURE

Réalisateurs de films professionnels, amateurs, de documentaires et d'émissions ont su, depuis des années, trouver en Crépy-en-Valois, un lieu inspirant pour les tournages.

LE SPORT AU RENDEZ-VOUS SPORT

Compétitions et galas marquent la fin de la saison sportive. À vos agendas pour découvrir le travail mené tout au long de l'année par nos sportifs !

ÉDITO

Après l'événement *Floralys & Terroirs* qui a rencontré un franc succès, le mois de juin 2019 sera des plus festifs. De nombreuses animations sont prévues, de la Fête de la musique aux Feux de la Saint-Jean, à la Fête du parc de Géresme, en passant par la traditionnelle Foire à la brocante organisée par l'association de sauvegarde de l'abbaye Saint-Arnoël début juillet ou encore L'Usine à Danses qui, pour la première fois, fait son festival au parc Sainte-Agathe. Vous pourrez découvrir dans ce numéro du CrépyMag&Infos le détail de toutes ces festivités.

Depuis de nombreuses années, Crépy-en-Valois est également un lieu de tournages. Dernièrement, un documentaire historique a été tourné dans le Vieux-Crépy, au Musée de l'archerie et du Valois. En effet, depuis 2015 nous sommes référencés à l'association Acap qui promeut les lieux de tournages en Picardie. Vous retrouverez dans ce numéro un article retraçant les divers films et documentaires réalisés dans notre Ville.

Un dossier complet sur les marchés hebdomadaires vous permettra de découvrir, entre autres, que notre marché du mercredi remonte à l'année 1577, et avait lieu le premier mercredi de chaque mois. Les choses ont bien changé depuis et une nouvelle Délégation de Service Public a été votée par le Conseil municipal en mars dernier, avec de nouveaux objectifs pour redynamiser nos marchés actuels.

Dans ce cadre, deux nouvelles mesures importantes vont être mises en place. La première concerne le marché du mercredi qui, du 15 novembre au 15 mars, sera réduit en surface afin de rassembler les commerçants. Force est de constater qu'à cette période de l'année, le nombre de commerçants est restreint. Concernant le marché du dimanche, celui-ci reviendra à sa position initiale avec un certain nombre d'aménagements. En effet, nous avons constaté et pris en compte que son emplacement, en partie sur l'avenue Levallois Perret ainsi que son accès n'étaient pas une bonne chose.

Juin étant le mois des fleurs avec ce proverbe qui dit « Juin bien fleuri, vrai paradis », je souhaite remercier nos équipes des espaces vert et des serres municipales qui, en ce moment, entretiennent et fleurissent nos rues, ronds-points et l'ensemble des parterres de la Ville. Ils mettent toujours un point d'honneur à apporter de la couleur par leur imagination et leur professionnalisme. Merci à eux, car il fait bon vivre dans notre Ville, très appréciée pour cette qualité.

Très bonne lecture.

• Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois
1^{er} vice-président de la CCPV

CrépyMag&Infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 59 44 44
Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle
Direction communication : Pauline Neumann, Jessica Fouquet, Johanna Jandriou
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud
Crédits photos : S. Larose, P. Fayolle, Freepik
Impression : Fabrègue | Juin 2019. Tirage : 8500 exemplaires.

CHAMPIONNAT EUROPÉEN DE TIR AUX ARMES PRÉHISTORIQUES Samedi 4 et dimanche 5 mai



PARLONS-EN ! Mardi 7 mai



FLORALYS & TERROIRS Samedi 18 et dimanche 19 mai

CHAMPIONNAT EUROPÉEN DE TIR AUX ARMES PRÉHISTORIQUES

1 Organisée par le Musée de l'archerie et du Valois et l'association des Amis du musée, cette compétition originale a permis aux passionnés de tester les arcs et les propulseurs fabriqués par leurs soins. Deux manches se sont déroulées dans le parc de Géresme sous l'œil observateur des promeneurs qui, pour les plus curieux, ont pu bénéficier d'une initiation.

PARLONS-EN !

2 Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois, et son équipe sont venus à votre rencontre lors de la réunion publique *Parlons-en !* pour vous présenter le budget 2019 de la Ville et répondre à vos questions. Avec toujours pour fil conducteur le désendettement, la Municipalité se concentre cette année sur les investissements. Si vous n'avez pas pu y assister, vous pouvez toujours consulter le dossier sur le budget dans le numéro du CrépyMag&Infos de mai.

FLORALYS & TERROIRS

3 Événement phare du printemps, *Floralys & Terroirs* a fait son grand retour aux abords de la salle Bernard Kindraich. Les amateurs de jardinage et les gourmands sont allés à la rencontre des professionnels du jardin et des producteurs locaux de métiers de bouche. C'était également l'occasion de profiter de la présence de vos élus sur le stand institutionnel de la Ville et de la Communauté de Communes du Pays de Valois.

CRÉPY EN FÊTE



JUIN EST LÀ. S'IL ÉVOQUE EN PREMIER LIEU L'ARRIVÉE DE LA SAISON ESTIVALE, IL EST SURTOUT UN MOIS FESTIF POUR CRÉPY-EN-VALOIS. ANIMÉE ET DYNAMIQUE, LA VILLE MET TOUT EN ŒUVRE POUR ACCUEILLIR L'ÉTÉ DANS UNE AMBIANCE DES PLUS CONVIVIALES. AU PROGRAMME : MUSIQUES, ANIMATIONS, SPECTACLES, DANSES, AUTANT DE SURPRISES QUI SAURONT RAVIR PETITS ET GRANDS.

FÊTE DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) organise une soirée dansante à la salle des fêtes le vendredi 7 juin de 20h à minuit. Réservée aux élèves en classe de 4^{ème} et de 3^{ème}, l'entrée de la soirée représente 2 denrées alimentaires et la boisson est à 1€. Les dons et l'argent récoltés seront reversés à SOLÉPI, l'épicerie solidaire de Crépy-en-Valois. La feuille d'inscription est téléchargeable sur le site de la Ville : www.crepyvalois.fr, une fois complétée elle sera à présenter le jour de l'événement.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Jour de l'été mais aussi, et surtout, de la Fête de la musique, le 21 juin met tout le monde d'accord. À partir de 17h, l'axe du centre-ville commencera à fermer ses portes à la circulation pour laisser place à l'installation des différentes scènes. Dès 20h, les rues de la Ville – des portes de Paris jusqu'à la place de la République – se transformeront en véritable salle de concert. Un accueil de la musique hors les murs afin que tout le monde puisse en profiter. Du rock'n roll au hip hop en passant par le jazz, tous les styles seront au rendez-vous ! Pour l'occasion, en partenariat avec le Groupement des Commerçants et Artisans de Crépy, les commerces dérouleront leur tapis rouge pour vous accueillir jusqu'à 22h.

En parallèle, de 18h à 21h, la mjc centre social organise en partenariat avec L'Assoc' Au Boeuf, Fred Tellier, Harfang Duo et Michel Millerioux des expositions, fabrications d'instruments et une initiation aux percussions. Des ateliers animés et en musique, suivis d'un repas partagé sur la place Jean-Philippe Rameau.

FÊTE DES ATELIERS

Cet événement signe la fin de sa saison culturelle de la mjc. Une restitution du travail mené tout au long de l'année issue des différents ateliers du centre culturel mjc. La représentation théâtrale adulte « *Feydeau dans tous ses états* », conduit par Hélène Laurca, se déroulera le samedi 15 juin à 20h30 et le dimanche 16 juin à 16h. Quant aux enfants, une représentation les samedi 22 et dimanche 23 juin, mêlant guitare, chant, danse et percussions, leur permettront de montrer ce qu'ils ont appris au cours de la saison. Les créations issues des ateliers manuels seront exposées dans le hall du centre culturel mjc. Une fête, un moment de partage où les gens et les arts se rencontrent.

Rendez-vous au centre culturel mjc, 1 avenue de l'Europe.

FEUX DE LA SAINT-JEAN

La traditionnelle fête des Feux de la Saint-Jean fait son grand retour à Crépy-en-Valois le vendredi 28 juin dans le parc Sainte-Agathe, à partir de 20h. Au programme : le concert de Spark (groupe de reprises) à 21h, suivi par un spectacle original de feu à 22h30. Les jongleurs viendront ensuite embraser le grand feu de joie aux alentours de 23h. Rythmée par Fashion DJ, la soirée se poursuivra sous le signe de la danse et de la convivialité. Un espace enfant sera aménagé, où manège et confiseries raviront les plus jeunes. Pour la restauration, deux food trucks se trouveront sur place.

FOIRE À LA BROCANTE

L'association pour la sauvegarde de l'abbaye Saint-Arnoul organise, dans le cadre exceptionnel des rues du Vieux Crépy, sa traditionnelle foire à la Brocante. Cette 38^{ème} édition se déroulera le dimanche 7 juillet de 8h à 18h. Au total, 1 800 mètres de promenade dans la Ville médiévale et 250 brocanteurs seront présents pour satisfaire toutes vos recherches. La brocante est réservée aux particuliers, brocanteurs et antiquaires patentés. La participation est de 5 € le mètre linéaire au bénéfice de la restauration de l'abbaye. Buvette et restauration sur place. Fiche de réservation et renseignements au 03 44 59 09 74 ou saint-arnoul.crepy@orange.fr.

FÊTE DU PARC, 2^{ÈME} !

Comme en 2017, le parc de Géresme fête la nature ! Cet écrin de plus de 20 hectares accueille – pour la seconde fois – une grande fête dédiée à l'environnement. Ce sera le dimanche 16 juin prochain, et ce de 10h à 18h30. Quel meilleur cadre pour apprendre à ouvrir les yeux ? Pour rappel, le parc de Géresme a été consacré refuge pour la biodiversité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

Comme en 2017, une trentaine de stands seront implantés. Des photographes, des peintres, la LPO, mais aussi le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) pour des conseils sur les essences à choisir afin de créer une haie bien adaptée à notre territoire, des auteurs jeunesse avec le concours de la librairie Études et Loisirs... De nombreux ateliers seront proposés pour petits et grands, des toiles format XXL pour peindre la nature, des recettes simples pour lutter contre le gaspillage alimentaire. On l'entend sur RTL, on le voit sur Arte, on le lit dans « *Libé* », François Lasserre viendra nous parler des petites bêtes. Nous dire comment rester zen face à une guêpe, par exemple.

Comme en 2017, les enfants pourront faire des balades à poney dans le parc. Il y aura donc comme un air de fête, le dimanche 16 juin prochain, avec la présentation du deuxième Atlas de la Biodiversité Communale.

Inauguration à 11h30. Restauration sur place.

Pour plus de renseignements : environnement@crepyvalois.fr

SPORT EN FÊTE

« *Crépy-en-Valois, Ville sportive* », c'était le dossier spécial qui vous était présenté dans le CrépyMag&Infos du mois de mars. Dans le cadre de Paris 2024 et le lancement du label « *Terre de Jeux 2024* » ayant pour objectif d'engager tous les territoires de France autour de la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques, la Ville poursuit son engagement envers ses sportifs.

Dans ce contexte, le handball sera à l'honneur le dimanche 23 juin. Un tournoi sur herbe se déroulera par groupe de 4 au stade d'athlétisme, de 8h à 18h. Sur le même format, le lundi 24 juin aura lieu le tournoi des écoles, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Le mardi 25 juin les élèves de cycle 3 partiront en sortie vélo. Deux groupes le matin et l'après-midi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, sillonneront Crépy-en-Valois et ses alentours. D'autre part, une cérémonie de clôture de l'école municipale des sports est prévue le mercredi 26 juin. Les jeunes seront récompensés pour leur implication.

Enfin, organisé par la Région des Hauts-de-France, le « *Tennis Tour* » fera escale à Crépy-en-Valois le jeudi 27 juin, sur la place de la République. Une structure gonflable géante permettra de faire découvrir le tennis au plus grand nombre. Les scolaires seront accueillis de 13h30 à 16h30 et l'accueil du public se fera de 17h à 19h où vos élus viendront à votre rencontre.

VACANCES

OPÉRATION SÛRETÉ

Partez en vacances l'esprit léger. Vous pouvez demander à la Police municipale d'assurer la surveillance de votre habitation dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances qui sera mise en place du samedi 15 juin au dimanche 15 septembre. Les agents municipaux assurent, dans le cadre de leurs patrouilles habituelles, des passages fréquents à votre domicile durant votre absence. L'opération est gratuite. Le formulaire d'inscription est à télécharger sur le site de la Ville : www.crepyvalois.fr et à déposer à la Police municipale au moins 5 jours avant votre départ.

DU NOUVEAU À CRÉPY :

• BOUCHERIE CHARCUTERIE

La boucherie située au 59 rue Nationale a changé de propriétaire. Arnaud Parpaillon vous accueille du mardi au samedi de 8h30 à 12h45 et de 15h à 19h ainsi que le dimanche matin de 8h30 à 12h30. En plus de la viande, la boucherie va évoluer en matière de rôtisserie et se spécialiser davantage dans les plats faits maison.

Renseignements au 03 44 59 10 96.

Facebook : Boucherie charcuterie Parpaillon.

• RETROUVER SON ÉQUILIBRE

Afin de retrouver un équilibre, Corinne Garcia, énergéticienne magnétiseur, vous propose ses services sur Crépy-en-Valois. Elle utilise la technique du Lahochi en imposition des mains. Le procédé se limite à la sphère du bien-être et ne s'apparente à aucune pratique médicale.

Renseignements au 06 47 57 06 34.

Facebook : retrouver son équilibre.

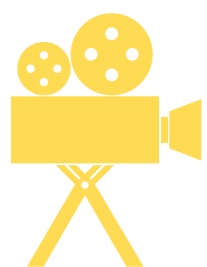
• HÔTEL KYRIAD

Anciennement Akena, l'hôtel situé rue Henri Laroche est dorénavant géré par l'enseigne Kyriad. Désormais ouvert 24h/24, l'établissement est en pleine rénovation. De l'accueil aux chambres en passant par les parties communes, rien n'est laissé au hasard. Cette refonte complète permettra à l'hôtel de répondre aux caractéristiques d'un hôtel 3 étoiles.

Renseignements et réservations au 03 44 94 51 00

ou crepy@kyriad.fr.

CRÉPY, LIEU DE TOURNAGES _



PAR SA LOCALISATION, SA PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE AVEC PARIS ET SES GRANDS AXES DE COMMUNICATION, MAIS AUSSI GRÂCE À SON CŒUR DE VILLE HISTORIQUE PRÉSERVÉ, LA VILLE DE CRÉPY-EN-VALOIS POSSÈDE DE NOMBREUX ATOUTS POUR INSPIRER LES RÉALISATEURS DE FILMS ET ACCUEILLIR DES TOURNAGES. CE N'EST PAS NOUVEAU, ET LA RÉGION SE PRÊTE PARTICULIÈREMENT BIEN AUX RECONSTITUTIONS HISTORIQUES. IL N'Y A QU'À SONGER, ENTRE AUTRES EXEMPLES, AU FILM *LA BELLE ET LA BÊTE* (1946) DE JEAN COCTEAU, TOURNÉ AU CHÂTEAU DE RARAY, AUX COMBATS VIREVOLTANTS DE JEAN MARAIS EN CHEVALIER DE LAGARDÈRE DANS LE FILM *LE BOSSU* (1959) OU ENCORE À LA SÉRIE *MERLIN* (2008) RÉALISÉS AU CHÂTEAU DE PIERREFONDS POUR S'EN CONVAINCRE.

Crépy-en-Valois fut le lieu de plusieurs tournages, de films historiques ou d'émissions télévisées. Ainsi, en 1969, l'émission « *Les inconnus du dimanche* » présentée par Jean-Paul Rouland s'était installée place Gambetta pour un direct en duplex avec la ville de Cannes. Michel Dupuy, maire de l'époque, M. Lucet, secrétaire général de la mairie, M. Buat, directeur du C.E.G, M. Barrier, président du Syndicat d'initiatives, M. Tailleur, président du Groupement des commerçants et Pierrette Scart, conservatrice du Musée de l'archerie, répondaient aux questions posées devant la foule groupée Place Gambetta.

En avril 1973, le cœur historique de Crépy-en-Valois et en particulier la Maison Saint-Joseph accueillirent le tournage d'un film pour l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF), « *La Juive du Château Trompette* ». Adaptée du roman populaire de Pierre-Alexis de Ponson du Terrail (1829-1871), cette saga de capes et d'épées diffusée à partir du 8 décembre 1974 connut un vrai succès télévisuel. Plusieurs séquences de ce feuilleton en six épisodes réalisé par Yannick Andrei, furent ainsi interprétées à Crépy par de grands noms tels que Jacques Balutin, Michel Creton ou encore Odile Versoy. Nombre de figurants choisis au sein de la population crépynoise participèrent aussi à cette aventure insolite rythmée de duels à l'épée, de perruques poudrées et de coups de théâtre !

En 1989, à l'occasion de la commémoration du bicentenaire de la Révolution française, Crépy-en-Valois accueillit le tournage d'un court-métrage intitulé « *La veuve Guillotin* ». Réalisé par Christophe Mene et interprété entre autres par Jean-Paul Faré, Maurice Chevit et Marie-Christine Adam, ce film historique de 26 minutes évoque, en pleine période de la Terreur, la création d'une arme redoutable devenue symbole de la Révolution : la guillotine. Pour les besoins du tournage, le décor choisit pour cette reconstitution n'était autre que le « Vieux château » de Crépy-en-Valois.

LES TOURNAGES AUJOURD'HUI

En 2015, la ville de Crépy-en-Valois s'est affiliée à l'association Acap - Pôle régional image, qui avait pour objectif de promouvoir les lieux de tournages en Picardie. L'organisme s'est rendu sur place afin de repérer les spots crépynois les plus insolites, de les recenser dans un catalogue proposé aux équipes de production. En 2018, les missions de l'Acap ont évolué, se concentrant désormais sur les actions artistiques, culturelles et éducatives audiovisuelles.

La collaboration de la Ville de Crépy-en-Valois avec le bureau des tournages continue néanmoins, que ce soit pour des réalisations professionnelles ou amateurs, sous la houlette d'un nouvel organisme couvrant l'ensemble de la région des Hauts-de-France, Pictanovo. Dans la continuité de cette démarche, la Ville s'est dotée des outils nécessaires pour accueillir comme il se doit la création visuelle et les réalisations professionnelles, qu'elles soient fictionnelles ou historiques. De fait, le tournage d'un documentaire d'audience internationale s'est tenu dans le Vieux Crépy, en particulier au Musée de l'archerie et du Valois, à la fin du mois d'avril. Impossible de vous en dire davantage pour l'heure, il faudra attendre sa diffusion en 2020 pour connaître tous les détails de ce film.

En partenariat avec l'Acap - Pôle régional image et le Rectorat de l'Académie d'Amiens, plusieurs classes de Première du lycée Jean Monnet ainsi que du collège Gérard de Nerval se sont associées pour réaliser différents travaux audio-visuels sous forme de courts-métrages. Créés à partir d'une bande-son réalisée par les classes de l'école Jean Cocteau de Crépy-en-Valois, Paul Delacroix de Betz et Jean Daudré de Lagny qui participent au dispositif l'Orchestre à l'école mis en place par la CCPV, les films ont été tournés au sein des établissements scolaires et en partie dans les rues de Crépy. Une restitution riche en émotions a eu lieu le jeudi 16 mai au cinéma Les Toiles à Crépy-en-Valois.

CONTACT :

Direction des affaires culturelles et patrimoniales : Marion Roux-Durand
Mail : marion.roux@crepyrenvalois.fr

LES ATELIERS DE PRINTEMPS AU MUSÉE

Les mercredis 5 et 12 juin, le Musée de l'archerie et du Valois sera passé à la loupe. Une initiation à la restauration et à la conservation des œuvres d'art animera ces journées. Des activités, réservées aux enfants de 7 à 11 ans, permettront de leur faire découvrir les collections du musée par le biais de plusieurs ateliers ludiques.

Gratuit. Réservation obligatoire au 03 44 59 21 97.

VISITE COMMENTÉE EXPOSITION

L'exposition actuelle au Musée de l'archerie et du Valois intitulée : *Au cœur de l'arbalète, histoire et usages* fera l'objet d'une visite commentée le jeudi 27 juin à 18h.

Gratuit, sur inscription au 03 44 59 21 97.

AUTEURE JEUNESSE RENCONTRE

Le samedi 29 juin, la Médiathèque proposera aux lecteurs une immersion dans l'univers de l'auteure Solène Gaynecoetche. Présente toute la journée, elle mettra en avant divers ateliers. À 10h30, elle dévoilera en avant-première la version kamishibai de son dernier album (sur inscription, à partir de 7 ans). À 11h, les participants seront invités à réaliser des mini-jardinières qui seront accrochées par la suite sur un mur végétal participatif. À 14h, la réalisation du mur végétal laissera place à une grande fresque. La journée se terminera par une séance de dédicaces.

Renseignements et inscriptions au 03 44 87 92 53.

SCÈNE OUVERTE JEUNES TALENTS

Co-organisée par l'Assoc' Au Boeuf et la Communauté de Communes du Pays de Valois, une soirée scène ouverte réservée aux jeunes talents se déroulera le samedi 29 juin au centre culturel mjc. La salle et son équipement seront mis à disposition des groupes de jeunes musiciens du Valois.

Tarif spécial : 3 €.

Renseignements et inscriptions au 03 44 39 63 18.



DOSSIER

MARCHÉS : NOUVEAU CONTRAT, NOUVELLES MESURES

C'EST UN FAIT, LE MARCHÉ EST UN LIEU DE SOCIABILITÉ ET D'ÉCHANGES. SE RENDRE AU MARCHÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ. L'OCCASION DE SORTIR DE CHEZ SOI, DE MARCHER ET DE FAIRE DES RENCONTRES. UN MOMENT DE DÉTENTE, DE DISCUSSIONS DIVERSES AVEC LES AUTRES PASSANTS OU BIEN AVEC LES COMMERÇANTS AUTOUR DE NOUVEAUTÉS ET D'IDÉES RECETTES DE LÉGUMES, DE FRUITS, DE POISSON, DE VIANDE, DE FROMAGE À LA COUPE, OU TOUT AUTRE PRODUIT TROUVÉ SUR LE MARCHÉ. DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, LE MARCHÉ TIEN UNE PLACE IMPORTANTE À CRÉPY-EN-VALOIS ET EN FAIT UNE VILLE DYNAMIQUE. DE NOS JOURS, ELLE ACCUEILLE DEUX MARCHÉS HEBDOMADAIRES DONT LA GESTION EST CONFÉE À UN PRESTATAIRE.

LE MARCHÉ À CRÉPY, UNE HISTOIRE DE LONGUE DATE

Déjà en 950, la Ville – ayant pour nom Crespy – fut, de par sa situation géographique, un lieu au cœur du commerce et des échanges. Raoul 1^{er}, comte de Vermandois et de Valois établit une foire le 1^{er} juillet à Crespy en faveur des pèlerins venus se recueillir et rendre hommage aux reliques de Saint-Arnuol. Peu de temps après, les guerres y mirent fin.

En 1371, Philippe de Valois accorda trois jours de franche foire dans l'octave de l'église Saint-Denis, au mois d'octobre, mois au cours duquel est fêté Saint-Denis. La foire connut une période de prospérité mais la guerre contre les anglais alliés aux Bourguignons la laissa à l'abandon.

En 1492, Charles VIII, à la demande de Louis, duc d'Orléans et de Valois, accorda quatre jours au lieu de trois (deux jours au second lundi de Carême et deux jours au lendemain de la fête des morts) ; la vie religieuse étant à l'époque indissociable de la vie civile et commerciale. Dans sa lettre portant sur le rétablissement de la foire de Crespy, Charles VIII précisa : « Pourvu aussy que à quatre lieues à la ronde, n'y ait auxdits jours autres foires semblables auxquelles ces présentes pourraient porter préjudice ».

En août 1577, Henri III accorde à Crespy un « marché franc » chaque premier mercredi du mois, sur demande de Catherine de Médicis, duchesse de Valois et mère du roi. À l'époque, le marché franc permettait aux marchands d'être exemptés de taxes. Plus tard, trois marchés par semaine prendront place le mercredi, le vendredi et le samedi. Le vendredi étant un jour saint, il ne sera vendu que du beurre, des oeufs et des légumes. Les deux autres jours seront autorisés à la vente de la viande.

Au XVIII^{ème} siècle, Crespy est en phase de devenir Crépy et les guerres ont eu, cette fois encore, un rôle néfaste sur le commerce. La Ville connaîtra un nouvel essor avec l'art de la dentelle et la faïencerie. Petit à petit, des entreprises prennent place à Crépy-en-Valois ce qui crée de l'emploi : métiers à tisser, ébénisterie, menuiserie, chapellerie, etc. Une ville dynamique qui s'apprête à entrer dans le XX^{ème} siècle. Les foires se tenaient alors le deuxième lundi de Carême et lors de la foire du 3 novembre. On y trouvait des bêtes, du fil, de la mercerie et de la quincaillerie. Quant au marché, il avait lieu le mercredi et le samedi, sur la place des Changes – actuelle place de la République – et le long de la rue Nationale.

LA GESTION DES MARCHÉS HEBDOMADAIRES

Aujourd'hui, Crépy-en-Valois accueille chaque semaine un marché le mercredi matin sur la place de la République et un autre le dimanche matin sur le parking devant Carrefour Market. Celui du mercredi est un marché traditionnel, principalement alimentaire. Il accueille au total 16 abonnés (dont 14 en alimentaire) et entre 2 et 8 commerçants occasionnels appelés « volants ». Le marché du dimanche, plus populaire, compte 24 abonnés et une vingtaine de volants. Les commerçants y sont plus variés : la téléphonie, les vêtements/accessoires viennent s'ajouter à l'alimentaire.

Ces deux marchés sont gérés par un prestataire dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP).

Le contrat du gestionnaire des foires et marchés arrivant à son terme le 30 avril 2019, la question du renouvellement de la DSP s'est posée. La Ville avait la possibilité de reprendre la gestion directe de ces marchés, en créant un service interne. Une étude minutieuse a été présentée en Conseil municipal : analyse comparative des coûts, tarifs et redevance ainsi que les moyens

à mettre en œuvre pour la gestion des marchés et la recherche des commerçants, ... Le choix s'est porté sur le renouvellement de la DSP. Le contrat d'exploitation des foires et marchés a donc été de nouveau confié à un prestataire pour une période de 5 ans. La décision a été prise lors du Conseil municipal du 27 mars 2019.

« Cette étude nous a notamment permis de mettre fin à un bruit qui court. Celui des tarifs de droits de place appliqués aux commerçants qui seraient, à Crépy-en-Valois, les plus élevés de la région et qui seraient la cause de la baisse du nombre des commerçants. Et bien c'est faux ! Et l'équation est plus compliquée. Les pratiques d'achats et les mentalités ont changé. S'il y a moins de clients, il y a moins de commerçants et ainsi de suite ; c'est un cercle vicieux qui est constaté dans toute la région et pas seulement à Crépy-en-Valois ».

Pascal Fayolle, premier adjoint au Maire.

Conformément à la réglementation, un appel d'offres a été lancé, pour lequel 3 candidatures ont été adressées en Mairie. Mais contre toute attente, seul l'un des candidats est allé jusqu'au bout de la procédure en proposant une offre. Un manque de concurrence qui a été signalé à la Direction Départementale de la Protection des Populations de l'Oise, qui est en charge de la veille concurrentielle dans la commande publique.

Le nouveau contrat a donc été signé avec l'entreprise ayant répondu à l'appel d'offres et monté un dossier complet. La société qui a remporté le marché n'est autre que « Les Fils de Madame Géraud », l'ancien prestataire à qui la gestion des foires et marchés de la Ville était confiée.



DE NOUVELLES MESURES

L'exploitant ne change pas mais il a été procédé à une refonte complète du contrat. Une commission des marchés va être créée, composée de représentants des commerçants pour chaque marché, d'élus municipaux ainsi que de la société gestionnaire, qui devront se réunir au minimum une fois par an. « Nous allons élire des représentants de commerçants afin de rassembler des idées en faveur du développement des marchés et de les soumettre à la Ville lors des commissions. Ces rencontres vont permettre de répondre au mieux aux besoins des commerçants et aux attentes des Crépynois, tout en assurant aux marchés une santé pérenne », précise Norbert Demongeot, responsable régional du groupe Géraud. « Pour redynamiser les marchés, nous souhaitons aussi proposer d'instaurer une redevance animation. Celle-ci aura pour objectif d'économiser pour mettre en place des actions de communication et des animations, telles que des loteries ou des bons d'achat ».

De plus, la société gestionnaire s'engage à développer qualitativement les marchés, en se concentrant sur les commerces nobles issus des produits de bouche afin de diversifier les produits locaux sur les marchés. « L'alimentaire, c'est le noyau dur des marchés. C'est ce que les gens viennent chercher et c'est ce qui amène du monde. La recherche de commerçants est un travail de longue haleine puisqu'une fois qu'ils se rendent sur le marché, il faut les convaincre d'y rester. Il n'est pas question d'y mettre plusieurs commerçants issus de la même branche mais de trouver sur le marché une grande diversité de produits de qualité », ajoute Valérie Farcette, placière en charge des marchés de la Ville. Les commerçants des marchés seront également sensibilisés à la propreté afin de remettre en l'état les espaces dédiés une fois les marchés terminés.

– LE MARCHÉ DU MERCREDI MATIN SERA RÉORGANISÉ EN PÉRIODE HIVERNALE

Du 15 novembre au 15 mars, le marché de la place de la République, se verra réduit en surface. Durant cette période, les commerçants sont moins nombreux mais se dispersent et prennent tout autant de place. À l'avenir, ils se rassembleront de façon à garder l'esprit du marché et à permettre le stationnement sur une partie du parking les jours de marché.

Source : Crépy-en-Valois, histoire anecdotique, tomes I et II, de Robert Barrier (1979).

– LE MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN VA REVENIR À SA POSITION INITIALE

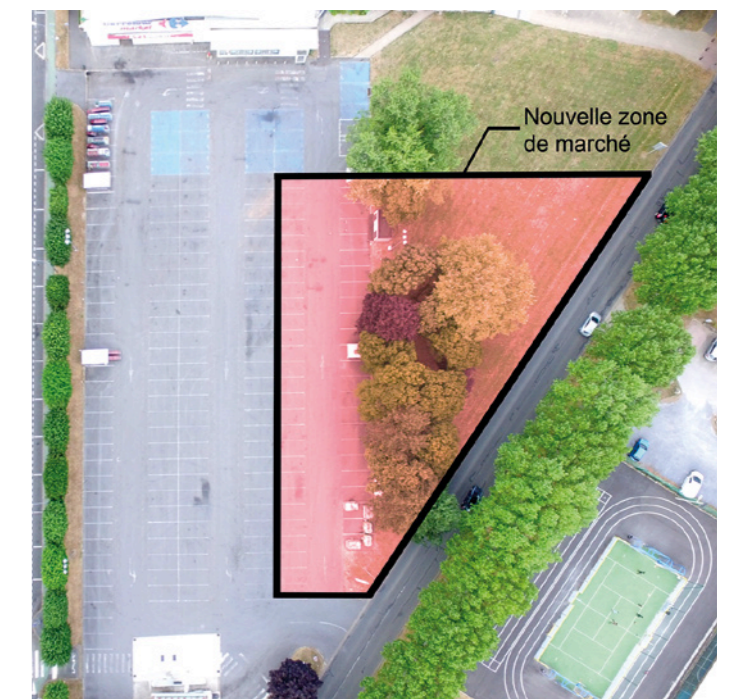
À la demande du supermarché Carrefour Market qui souhaitait ouvrir ses portes les dimanches 23 et 30 décembre 2017 à l'occasion des fêtes de fin d'année, un premier essai avait été fait pour délocaliser pour partie le marché sur l'avenue Levallois-Perret, et libérer ainsi une partie du parking.

Avec l'ouverture régulière du supermarché le dimanche de 9h à 12h30, cette délocalisation est devenue permanente à partir du 9 septembre 2018. Un arrêté municipal a été pris pour fermer la circulation aux véhicules sur l'avenue Levallois-Perret, avec une déviation par la rue Marie Rotsen.

Force est de constater aujourd'hui que cette situation n'est pas la meilleure pour l'accès au marché, et le bon déroulement et la pérennité de celui-ci.

Aussi, un aménagement du parking et de l'espace vert situé côté avenue Kennedy est à l'étude pour offrir un périmètre plus intéressant et plus homogène pour le marché. L'objectif est de faire cohabiter de façon pérenne et sécurisée le marché et le stationnement, et d'assurer dans de meilleures conditions la fourniture de l'eau et de l'électricité nécessaire aux commerçants non sédentaires pour l'exercice de leur profession.

Cette nouvelle mesure permettra également de rendre de nouveau l'avenue de Levallois-Perret accessible à la circulation le dimanche matin. Ces aménagements sont inscrits dans le nouveau contrat du gestionnaire et seront fonctionnels d'ici la fin de l'année.



Un ensemble de mesures nouvelles visant à faciliter la tenue et le développement de nos marchés, en harmonie et complémentarité avec notre commerce local.

À BIENTÔT SUR LES MARCHÉS !



RENDEZ-VOUS AVEC LE SPORT

LA SAISON SPORTIVE TOUCHE À SA FIN. POUR L'HEURE, LES ASSOCIATIONS DE LA VILLE SE RÉUNISSENT ET FONT LE BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE. AFIN DE METTRE EN AVANT L'ENSEMBLE DU TRAVAIL RÉALISÉ, COMPÉTITIONS ET GALAS VIENNENT CLORE LA SAISON EN BEAUTÉ. ZOOM SUR L'AGENDA DES MANIFESTATIONS SPORTIVES.

BALLE DE MATCH

L'USC Football organise les samedi 8 et dimanche 9 juin un tournoi au sein du complexe sportif Patrice Cauvin. Le samedi, 14 équipes de 6-7 ans, dont 4 de Crépy-en-Valois, et 6 équipes de 10-12 ans, dont 1 crépynoise, s'affronteront. Le dimanche, 9 équipes de 8-9 ans (4 crépynoises) et 9 équipes de 12-13 ans, dont 3 de Crépy-en-Valois, participeront à la compétition. Les tournois débuteront à 9h30 et la remise des récompenses se fera à 17h. Le week-end rassemblera plus de 300 jeunes. Venez encourager et soutenir vos sportifs.

SUPER SENIORS

Dans le cadre de la journée omnisports, tous les clubs de retraite sportive de l'Oise viendront rejoindre le Club Valoisien de la Retraite Sportive et se réuniront autour de diverses activités à Crépy-en-Valois le jeudi 13 juin. De 8h à 18h30, les seniors pourront profiter de nombreuses activités telles que la randonnée, les activités aquatiques, les jeux de boules, la danse, le tennis de table, le tir à l'arc, les palais bretons, ou encore le swing golf. Un pot de l'amitié viendra clôturer cette journée placée sous le signe de la convivialité.

ENTREZ DANS LA DANSE

L'Usine à Danses entrera en scène pour présenter son gala de fin d'année « L'Usine à Danses fait son festival », le samedi 29 juin à partir de 20h. Un programme riche en animations pour une soirée aussi bien divertissante que dansante. Concert de *No Water Please*, danse live et flash mob rythmeront la manifestation pour vous mettre dans l'ambiance. Le clou du spectacle : la projection du montage vidéo de tous les groupes de danseurs sur grand écran, mettant en lumière le travail mené tout au long de la saison. Pour l'occasion, rendez-vous au parc Sainte-Agathe. Entrée 2 €. Gratuit pour les moins de 6 ans et les adhérents. Restauration sur place.

LA PERFORMANCE RÉCOMPENSÉE

Comme chaque année, la Ville de Crépy-en-Valois et l'Union Sportive Crépynoise s'associent pour remettre des récompenses aux clubs et aux sportifs qui se sont distingués au cours de l'année. Le vendredi 5 juillet, les meilleurs licenciés seront félicités et se verront remettre une médaille pour leurs performances. L'occasion pour tous de clôturer la saison sportive dans une ambiance conviviale. La remise des récompenses se tiendra en salle des fêtes à partir de 19h30.

UN ÉTÉ ANIMÉ

Durant l'été, la mjc centre social et l'association Les Gosses de Crépy mettent tout en œuvre pour offrir aux enfants et adolescents des séjours et activités qui favorisent à la fois leur développement personnel, leur autonomie et leur socialisation. Le tout dans la joie et la bonne humeur !

MJC CENTRE SOCIAL

Centre de loisirs

La mjc centre social accueille les jeunes durant l'été, du lundi 8 juillet au vendredi 2 août. Le centre de loisirs pour les adolescents est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Une permanence pour les jeunes extérieurs à Crépy-en-Valois est assurée à l'heure du déjeuner.

De nombreuses activités sont proposées : accrobranche, jump, bowling, musées, ateliers manuels... et les adolescents peuvent organiser eux-mêmes leurs loisirs en fonction de leurs préférences. Ils choisissent de pratiquer des activités par thématique et par semaine. Une nuitée en centre équestre permettra aux participants de profiter d'une séance d'équitation et de se rassembler autour d'un feu de camp pour une veillée des plus chaleureuse. Chaque semaine, un grand jeu et une grande sortie sont également organisés.

Ville Vie Vacances

Sélectionnés par un comité de pilotage, certains jeunes crépynois – âgés de 12 à 17 ans – peuvent obtenir des avantages dans le cadre des opérations V.V.V (Ville-Vie-Vacances). En échange d'une semaine de travail au service de la collectivité, ils bénéficient d'accès aux activités et de tarifs préférentiels toute l'année. Une façon aussi de les responsabiliser en tant que citoyens.

Séjours à la semaine

Concernant les séjours, il s'agit de pensions complètes avec des hébergements en dur. Pour chaque catégorie d'enfants, 12 places sont disponibles. Les 14-17 ans pourront profiter d'une semaine à Saint-Raphaël du samedi 20 au samedi 27 juillet. Au programme : activités nautiques et visite de la Ville. Du samedi 27 juillet au samedi 3 août, les 8-12 ans profiteront d'activités telles que l'escalade, l'accrobranche et la piscine. Pour les 12-14 ans, l'accrobranche, la randonnée, le rafting seront les activités phares de la semaine. Une nuit en refuge est également au programme. Un séjour animé à Morillon, en Haute-Savoie.

Les inscriptions en accueil de loisir se font à la semaine. Le dossier est à retirer sur place. L'adhésion à la mjc est obligatoire (14 € par enfant et 20 € pour la famille). Renseignements au 03 44 87 13 13 ou au 03 44 87 64 62 pour les adolescents.

LES GOSSÉS DE CRÉPY

Accueil de loisirs

L'association les Gosses de Crépy accueille les jeunes âgés de 3 à 12 ans du lundi 8 juillet au vendredi 30 août de 9h à 17h où activités manuelles, plaine de jeux, piscine, journées à thème et jeux en tout genre seront de mises.

La nouveauté ? Cette année, un accueil de loisirs pour les jeunes de 13 à 17 ans se fera du lundi 5 au vendredi 30 août. Ils pourront mettre en place différents projets, participer à de grandes animations et à diverses sorties. Chaque semaine sera dédiée à une thématique particulière (graffitis, drones, grands jeux, etc.).

Le thème des accueils de loisirs durant l'été est : Les héros de notre enfance. Chaque semaine sera ensuite découpée en fonction des choix des enfants sur leurs héroïnes préférées.

Séjour de vacances

Un séjour vacances pour les 11-17 ans est organisé en Haute-Savoie, à la chapelle d'abondance, du lundi 15 au 26 juillet. Au programme : laser game, baignades, canyoning, rafting, soirées à thème, boom et bien d'autres activités seront au rendez-vous.

Les dossiers d'inscription sont disponibles à la Direction de l'Éducation ou en téléchargement sur le site de l'association : www.les-gosses-de-crepy.fr. Les inscriptions se font à l'école Jean Vassal aux dates suivantes : les samedis 8, 15, 22 et 29 juin ainsi que le samedi 6 juillet de 9h à 15h. Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'association par mail : les.gosses.de.crepy@gmail.com

ASSOCIATIONS

ÉVÉNEMENT ANNULÉ

DIMANCHE 9 JUIN

Initialement prévu le dimanche 9 juin, l'événement Rockabilly Afternoon est annulé. L'association Hot Rod Lifestyle n'assurera pas la manifestation annuelle au parc Sainte-Agathe.

THÉÂTRE JUNIOR

SAMEDI 15 JUIN

Relève de la troupe Pas'Sages en Scène, Juniors en Scène, comédiens en herbe, vous donnent rendez-vous le samedi 15 juin pour leur spectacle de fin d'année. Une représentation s'articulant autour de deux pièces tout public : « À Musée vous » et « Casting ». Rendez-vous à 20h30 à la salle des fêtes.

Entrée : 8 € adultes / 5 € enfants.
Réservations au 06 81 51 91 05.

DON DU SANG

MERCREDI 19 JUIN

On ne le dira jamais assez, le don du sang est indispensable et irremplaçable pour sauver des vies. Chaque année, 500 000 personnes ont besoin de dons sanguins. Que ce soit pour des interventions chirurgicales, le traitement de maladies hématologiques, des cancers ou encore des accouchements. La prochaine collecte sera assurée le mercredi 19 juin à la salle de fêtes. On compte sur vous.

GOÛTER FESTIF

SAMEDI 22 JUIN

L'association Les Mimosas organise un goûter pour fêter les mères et les pères. Pâtisseries et boissons seront à déguster au rythme des animations musicales où orchestre et troupe de danse costumée feront de ce goûter un événement chaleureux. Rendez-vous à la salle des fêtes à partir de 14h.

Gratuit pour les adhérents.
Renseignements et réservations au 03 44 87 64 56 ou 06 85 25 82 44.

GROUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE M. WOLSKI

RLP – un sigle qui sera à l’ordre du jour de notre commune dans les mois à venir. Le Règlement Local de Publicité recouvre tout ce qui encadre les enseignes, pré-enseignes et – comme son nom l’indique – la publicité. Des secteurs de plus en plus cadrés au plan national, avec la loi dite Grenelle II de juillet 2010, pour la protection du cadre de vie. Quelles dimensions autoriser ? Quelles publicités lumineuses accepter ? Quelles règles établir aux abords d’un monument ou dans la zone industrielle ?... Pour répondre le plus efficacement à toutes ces questions, pour ne pas bâtir une réglementation hors sol ou « tombée du ciel », un inventaire local va avoir lieu. À compter du 13 mai, une société mandatée par la Ville va prendre en photo tous les dispositifs déjà en place. Tout sera répertorié, mais il n’y aura pas de taxe locale sur les enseignes (< 12 m²) des commerces de proximité. Le Maire s’y est engagé. Pourquoi s’atteler maintenant au RLP ? La loi est claire : tous les RLP adoptés avant 2012 – le notre date de 2003 – seront caducs le 12 juillet 2020. Et, l’élaboration d’un tel document demande 18 mois, avec une enquête publique. Si le Maire et la commune ne se saisissent pas de ce sujet, c’est au préfet de département de décider.

Les élus du groupe Bruno Fortier À Crépy, notre parti c'est vous.

GROUPE ARNAUD FOUBERT

TEXTE DE A. FOUBERT

Promesses non tenues !

En 2014, Bruno Fortier écrivait :

« Crépy n’est pas une ville insécuritaire ... Moins de technologie plus d’humains. Redéployons nos effectifs de Police. Ne dépensons pas des millions d’euros en technologie ... Une pause et un retour sur investissement s’imposent. Une concertation avec les habitants est nécessaire »

Force est de constater qu’aujourd’hui **cette promesse électorale n’a pas été tenue** sans aucune explication ni concertation. Suite à nos interventions, le maire a décidé de mettre en oeuvre un plan d’équipement de caméras de vidéosurveillance d’environ un demi-million d’euros sans aucun redéploiement des effectifs de police. Oubliée sa promesse, oublié aussi son leitmotiv sur le manque d’argent de la ville.



Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet www.crepyenvalois.fr

On ne peut que s’en féliciter bien qu’il existe des solutions moins couteuses et tout aussi efficaces.

Une autre **promesse électorale n’a pas été tenue** : « mettre en oeuvre une politique de maîtrise foncière, et d’acquisition de terrains... Investissement 4,5 millions € pour maîtriser 41 000 m² ». Non seulement le maire n’a pas investi mais au contraire il a vendu pour 1,2 million € de patrimoine sur les deux dernières années.

Ces décisions ne préparent pas vraiment un avenir serein pour Crépy.

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem

GROUPE JÉRÔME FURET

TEXTE DE J. FURET

Oui nous soutenons sans ambigüité le centre de santé au travers de l’Association de gestion du centre de santé du Valois dont le Président est Jean-Pierre MOUNEY. Au sein de ce Centre de Santé seront de recruter de jeunes médecins salariés dont les 5 médecins actuels assureront l’intégration et apporteront leur expérience. Le Centre de Santé, ne nécessitera pas de construction de nouveaux locaux pourra ouvrir rapidement, en tout début 2020 après l’obtention de l’avis favorable de l’ARS [Agence Régionale de Santé] Hauts de France et la signature d’une convention avec la Caisse Primaire d’Assurance Maladie de l’Oise. Il sera implanté dans les locaux de l’actuelle maison médicale, située avenue de Senlis. 12 médecins pourraient y être accueillis. Quelques travaux de mise aux normes et de rafraîchissement seront réalisés d’ici là. « Le centre de santé sera ouvert de 8 h à 20 h avec des permanences. Des visites à domicile seront effectuées et des antennes pourraient être mises en place dans certaines communes » nous a confirmé le Docteur Yvon Dahan. Pour soutenir ce projet responsable, signez la pétition (<http://maisonmedicaleduvalois.fr/> ou sur change.org).

Le groupe des élus de gauche « Le Meilleur pour Crépy »

GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE JP. LETOURNEUR

Crépy-infos est le meilleur support de propagande du Maire ! **Le siège doit être bien confortable, vu les efforts déployés depuis 2014, pour tenter d’apparaître comme un parfait gestionnaire !**

En réalité, cette gestion est chaotique à l’analyse des faits. Ne pas augmenter le taux des impôts locaux en 2019, n’est pas un exploit, en raison de leur montant élevé qui oblige certaines familles à quitter notre ville, pour la campagne. **Le désendettement parlons-en ? Son montant est très inférieur à ce qu’il devrait être, à cause de nombreuses dépenses inutiles ou mal maîtrisées.**

Un chef de cabinet quasi invisible, coût 300.000 € en 5 ans, une étude d’urbanisme contestable, à plus de 200.000 €. **Un courage du vivier aux moines à 29.000 € HT**, pour une prestation qui valait 3.000 €, la liste n’est pas close. **Voilà le résultat de l’absence de mise en concurrence, malgré les recommandations de la Cour des comptes.**

Par ailleurs, le Maire tenait à vendre l’ancienne perception et ses annexes, pour 552.000 €, en arguant de son mauvais état ! **Défendre les intérêts de la ville avec un argument aussi médiocre était inacceptable. Suite à un vote d’opposition à bulletin secret obtenu à mon initiative, ce bien à été vendu 620.000 €...**

Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l’Oise FRONT NATIONAL, Conseiller municipal de Crépy-en-Valois

GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

Me voilà très heureux d’avoir lu le droit de réponse des médecins de la Maison Médicale et je tiens à les remercier sincèrement, tout d’abord parce qu’ils remettent à sa place Mr FAYOLLE 1^{er} adjoint du Maire, qui a un peu trop tendance à oublier que ces médecins oeuvrent pour les Crépynois et les villages alentours, et ce, depuis très longtemps, et que sa majorité ne veut toujours pas s’engager à sauver notre Maison Médicale. Encore une fois, aucun projet n’a été mis en place pour sauver notre Maison médicale et pourtant, nous avons tout ce qu’il faut pour cela, c’est le manque d’engagement et d’implication du Maire et de son équipe qui fait que nous en sommes là ! Il ne faut pas abandonner notre Maison Médicale, nous devons collectivement tout faire pour la sauver, même si c’est contre la position du Maire et de son adjoint, il y a des solutions !!! Si Messieurs Fortier et Fayolle ne veulent rien faire, ce sera la tâche de la prochaine équipe que les Crépynois choisiront aux prochaines élections de mars 2020. C’est avec l’équipe de médecins actuelle que nous devons travailler, ils sont proches de nous, nous soignent depuis longtemps et le méritent bien.

Michel Houllier (groupe en avant pour Crépy).

► RENDEZ-VOUS

8 JUIN DE 8H À 19H ARRAS ET NOTRE DAME DE LORETTE

Sortie annuelle organisée par la SHAV. Rendez-vous à 7h45 sur le parking du collège G. de Nerval. Tarif : 40 € (30 € adhérents). Réservations au 06 15 10 07 22.

8 JUIN DE 15H30 À 17H RESTAURANT LE SAINT-ANTOINE

Café philo : « Peut-on se réjouir de la fragilité ? » par Marie Danièle Soncourt.

9 JUIN

STADE G. DE NERVAL
Brocante traditionnelle des Jardins Familiaux de 6h à 18h.

19 JUIN DE 15H À 17H RESTAURANT LE SAINT-ANTOINE

Café Mémoire par France Alzheimer & Maladies apparentées Oise. Entrée libre et gratuite.

20 JUIN DE 9H30 À 12H30 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Bus départemental pour l’emploi.

HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex
Tél. : 03 44 59 44 44 - Fax : 03 44 59 44 59
contact@crepyenvalois.fr
Horaires d’ouverture :
- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Permanence le samedi : de 9h à 12h (retrait de passeport / demande et retrait de carte d’identité uniquement)
Permanence d’un adjoint au maire chaque jour en mairie.

GENDARMERIE

9, avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7
Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h.
Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.
60, bis rue de Soissons.

ÉTAT CIVIL

Les informations enregistrées par le service d’état civil à l’occasion de l’établissement ou de l’actualisation d’un acte, ne peuvent être utilisées que pour l’accomplissement des missions dont il est investi. De fait, conformément à la loi RGPD visant à protéger les données à caractère personnel, en vigueur depuis le 25 mai 2018, l’état civil ne paraîtra plus sur le CrépyMag&Infos.

► ÉVÉNEMENTS

7 JUIN À 20H30 CENTRE CULTUREL MJC

Théâtre seul en scène : Ma voie (Voix) ?
Tarif : 15 € (10 € adhérents).
Billetterie en ligne : www.mjc-crepyenvalois.fr

15 ET 16 JUIN PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Fête foraine.

27 JUIN À 20H30 LA PASSERELLE

Musivales : soirée de présentation de la saison 2019-2020. *Gratuit. Informations et réservations au 03 44 88 05 15 et sur musivales@cc-paysdevalois.fr*

29 JUIN DE 14H À 17H 6 RUE SAINT-ELOI

Concert de fin d’année de l’école de musique Groove Lab.

SUIVEZ-NOUS :



SERVICES MÉDICAUX

*** MAISON MÉDICALE**

20, avenue de Senlis.
Tél. : 03 44 87 11 33.

*** PHARMACIES DE GARDE**

Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

*** MAISON MÉDICALE DE GARDE**

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L’accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain.
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

INFIRMIERS

Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois à la maison médicale.
Tél. : 03 44 39 53 93.

Hélène Lericq et Christine Chemin.
- 53, rue Saint-Lazare.
Tél. : 03 44 87 06 49.

- 1 avenue Sadi Carnot.
Tél. : 03 44 94 07 36.
Patricia Cloux
Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48.
Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07.
Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38.

Sophie Jeanne
- 4, rue Jules Massenet.
Tél. : 03 44 87 07 31.
Mobile : 06 83 93 52 44.

Marylise Albert
- 4, rue Jules Massenet.
Mobile : 06 31 85 49 76.
Tél. : 03 44 87 07 31.

- 13 rue André-Marie Ampère.
Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56.
Anelise Pace - Mobile : 07 85 12 07 84

L'ENVIRONNEMENT SOUS TOUS LES ANGLES !
presque

La fête du parc de Géresme

ATELIERS
CONFÉRENCES
LITTÉRATURE JEUNESSE
APICULTURE
FORMATIONS
EXPOS PHOTOS
PONEYS ET CHEVAUX
ANIMATIONS

DIMANCHE
16 JUIN
2019

ENTRÉE LIBRE **PARC DE GÉRESME**
10H - 19H RESTAURATION SUR PLACE

 **CRÉPY-en-VALOIS**
MODERNITÉ & TRADITION